Elections des repésentants des parents d'élèves

publié le 23/09/2021 - mis à jour le 02/09/2022

Liste électorale

La liste électorale pour le collège Jules Verne sera fournie à tous les parents qui le souhaitent sur simple demande au secrétariat de direction. Il s'agit de la liste nominative des électeurs appelés à prendre part au vote. Elle est arrêtée par le chef d'établissement à partir des informations figurant sur les listes de renseignement remplies par les familles en début d'année. Il s'agit de la liste nominative des responsables légaux des élèves.

Cette liste permet aux parents d'élèves ainsi qu'aux associations de constituer des listes respectivement libres ou sous l'égide d'une association de parents.

Chaque électeur peut déposer au secrétariat de direction une liste composée au minimum de 6 noms pour le lundi 27 Septembre 2021. Cette liste est modifiable jusqu'au mercredi 29 Septembre 2021.

Le collège prendra à sa charge tous les frais d'impression de liste et distribuera le matériel de vote aux élèves.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.